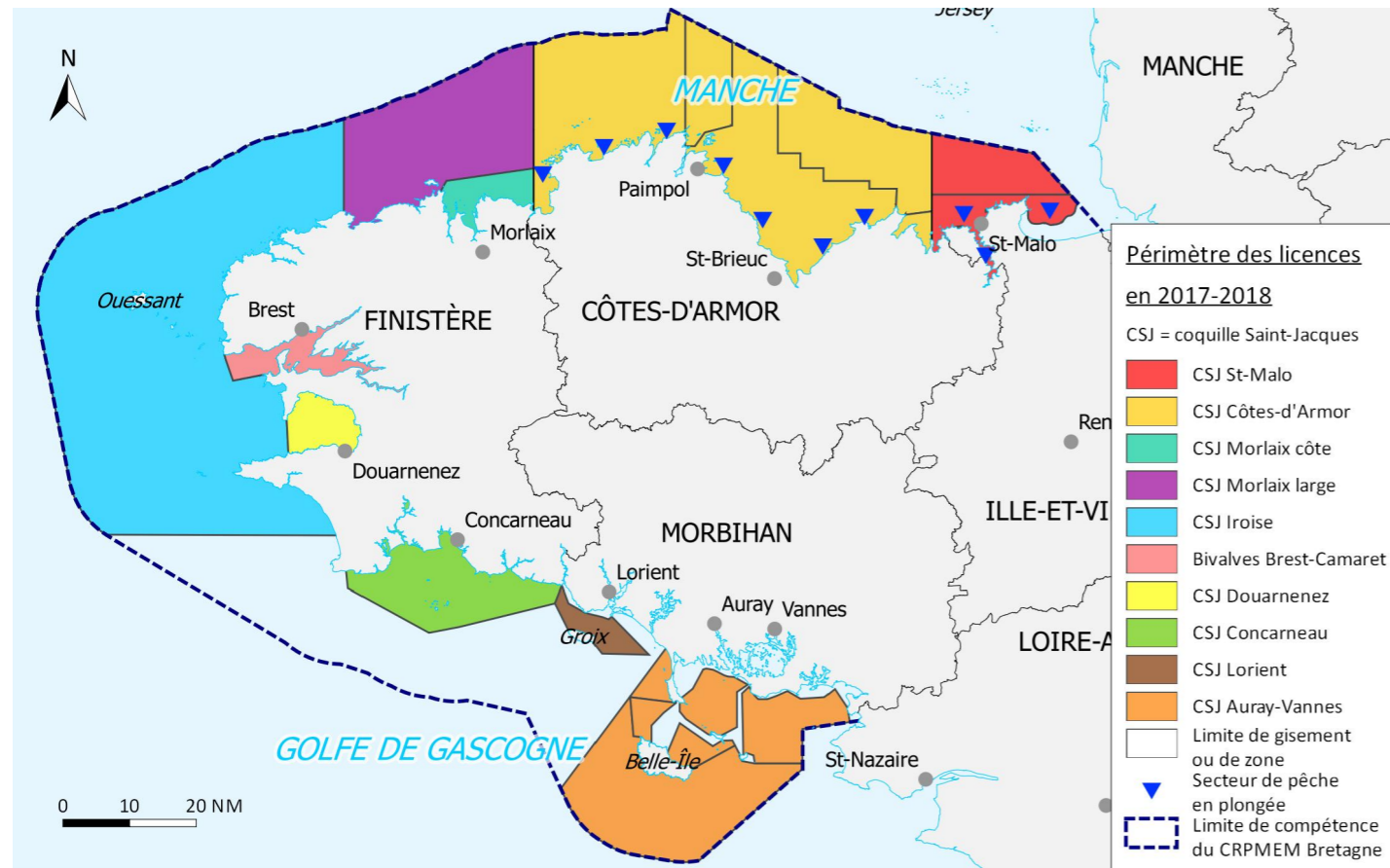


## ZOOM SUR... LA PÊCHE DE LA COUILLE-SAINT-JACQUES EN BRETAGNE



Projection : Mercator / Syst. coord. : WGS 84 - Sources : CRPMEM / Fond carto. : IGN, SHOM, GSHHG - Carte réalisée par le CRPMEM Bretagne, sept. 2017

La pêche de la coquille Saint-Jacques est particulièrement réglementée et s'inscrit dans un cadre national. Ainsi, l'ouverture de la campagne ne peut intervenir avant le **1<sup>er</sup> octobre** et la fermeture doit avoir lieu au plus tard le **15 mai** de l'année suivante.

La pêche se pratique au moyen d'une **drague** embarquée (dont les caractéristiques techniques peuvent varier localement) ou en **plongée**.

Il existe en Bretagne **10 secteurs** dans lesquels la pêche de la coquille Saint-Jacques est autorisée. Pour la campagne 2017-2018, **489 licences** sont attribuées pour la pêche à la drague, réparties selon les secteurs. Par ailleurs, **22 licences** sont réservées à la pêche en plongée qui est uniquement permise dans certaines zones des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine (estuaire de la Rance notamment).

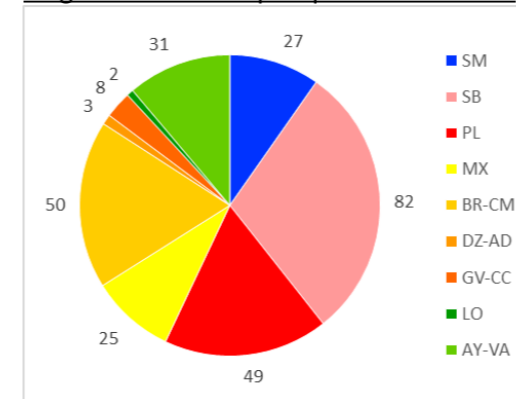
### Quelques différences selon les secteurs

Secteur	SM	SB-PL	MX-côte	MX-large	Iroise	BR-CM	DZ	CC	LO	AY-VA
Nb. de licences <sup>1</sup>	83	222	32	18	26	41	3	21	9	51
Longueur (m) <sup>2</sup>	16	13	12	16	13	11	12	12	12	12
Puissance (kW)	260	184	184		184	150	184	200	200	200
Anneaux (mm) <sup>3</sup>	92	97 <sup>4</sup>	92	92	92	92	92	92	92	92
Temps de pêche	7 h	45 min	2 h à 2 h 30 <sup>5</sup>	5 h à 8 h <sup>5</sup>	lever au coucher du soleil	2 h à 4 h <sup>5</sup>	8 h	4 h	30 min à 9 h <sup>5</sup>	30 min à 9 h <sup>5</sup>
Quota maxi (kg/j/navire)	800 à 1000 <sup>6</sup>	1200				150 à 300 <sup>6</sup>		300		

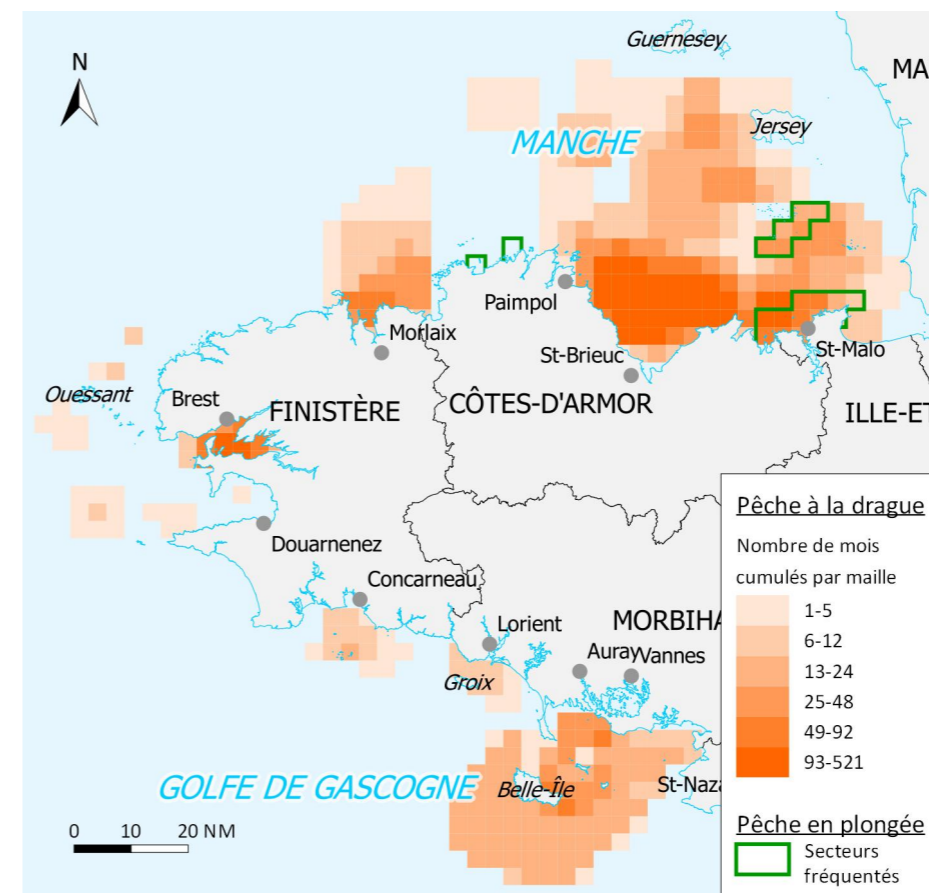
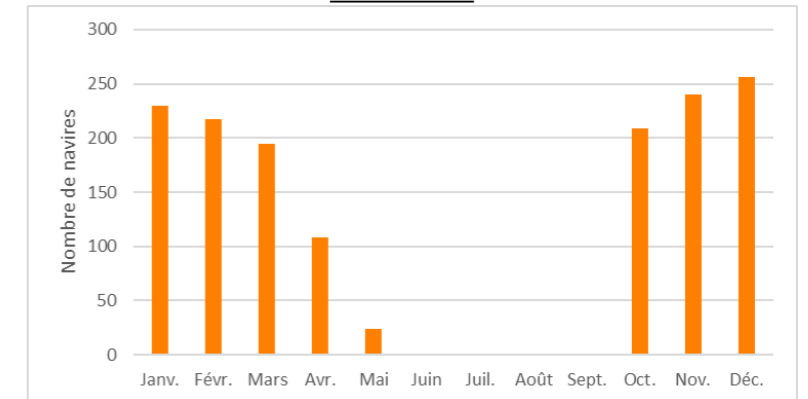
<sup>1</sup> y compris licences plongée (SM = 7, SB-PL = 10, Rance = 5) <sup>4</sup> effectif depuis la campagne 2017-2018

<sup>2</sup> longueur et puissance maximales autorisées, sauf dérogation <sup>5</sup> fonction du secteur et de la période

<sup>3</sup> diamètre intérieur minimal des anneaux des dragues  
Origine des navires par quartier maritime



<sup>6</sup> fonction de la période (et du nombre de marins en rade de Brest)  
Saisonnalité



Sources : Valpena / Fond carto. : IGN, SHOM, GSHHG - Carte réalisée par le CRPMEM Bretagne, 09/2017

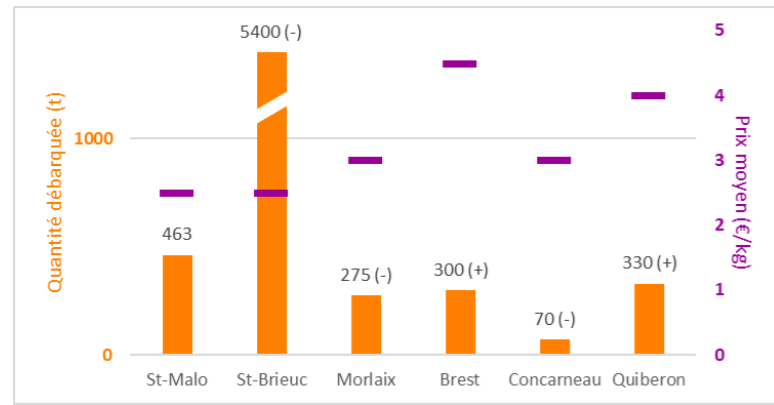
Les données présentées ci-dessus et ci-contre sont issues de **Valpena** et concernent uniquement des navires **bretons** et l'année civile **2013** (donc la fin de campagne 2012-2013 et le début de campagne 2013-2014).

Il est à noter qu'à cette période les gisements de Perros-Guirec et des Glénan ont été fermés tout ou partie de l'année.

En 2013, l'activité de pêche à la coquille Saint-Jacques concernait **277 navires**. 272 navires pratiquaient la **drague**, parmi lesquels plus de 150 fréquentaient la baie de Saint-Brieuc. 5 navires pratiquaient exclusivement la **plongée**, pour un nombre de mois cumulés par maille n'excédant pas 25.



### Production et valorisation (campagne 2016-2017)



Malgré une production en baisse lors de la campagne 2016-2017, le **gisement de Saint-Brieuc** demeure le premier gisement français et représente près de **80 %** des quantités de coquilles Saint-Jacques débarquées en Bretagne, pour un prix moyen de 2,5 €/kg. Les productions des gisements de la rade de Brest et de la baie de Quiberon, en augmentation, sont les mieux valorisées, respectivement à 4,5 et 4 €/kg.